L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue d'Chartres

NOUVELLES ORLEANS : MERCREDI MATIN, 28 AVRIL.

FEUILLETON.

LES

ASSASSINS DU LIBAN,

ROMAN HISTORIQUE.

PAR [illegible]

PREMIÈRE PARTIE.

LES VOLEURS DE FEMMES.

IV

LE COFFRE.

(Suite)

Les pachas turcs chargés de gouverner l'Egypte depuis Saladin les vivent peu à peu leur autorité restreinte sous les efforts des Mamelouks, passés à l'état d'aristocratie. Pendant les quarante dernières années écoulées, ils n'avaient plus eu aucun embre de pouvoir.

Composés, dans l'origine, des débris de l'armée, formé de gouvernement, l'aristocratie des Mamelouks avait pris un accroissement considérable. Vingt quatre beys (ce mot, dans la langue arabe, équivaut à celui de prince) devaient, d'après les statuts de Sélim, former auprès du pacha d'Egypte, un grand conseil d'administration, chargé de la perception des tributs et de maintien de la police dans les diverses provinces qui composent le royaume.

Les Mamelouks étaient toujours des esclaves d'origine, achetés en Asie, en Afrique et même en Europe par les beys, dans le moment, disaient-ils, où ils étaient élevés, et auxquels ils succédaient ensuite, en passant par une certaine filière hiérarchique, au moyen de la faveur ou grâce à quelque action d'éclat.

Les pachas envoyés en Egypte par les sultans de Stamboul n'avaient ainsi, depuis bien longtemps, qu'une autorité illusoire, et le peu était de fait administré et gouverné par les beys et la milice nombreuse qui composait la maison de chacun d'eux, dans une proportion souvent inégale, ce qui donnait à quelques-uns de ces chefs une prépondérance marquée sur les autres.

A l'époque de l'arrivée des Français, l'autorité des beys se trouvait concentrée entre les mains de deux de ces derniers, Mourad et Ibrahim.

Mourad, plus puissant encore qu'Ibrahim, pouvait être considéré comme le chef de gouvernement égyptien, ayant dans ses attributions spéciales la direction des affaires militaires. Ibrahim n'était réservé une partie de l'administration, ce qui allait parfaitement à ses instincts rapaces.

Les Mamelouks qui formaient les maisons de ces deux beys étaient plus nombreux que ceux des autres beys réunis.

Abrégé ces applications, qui étaient nécessaires pour l'intelligence des événemens qui vont suivre, retournons au divan de Mourad bey.

En voyant Ibrahim prendre enfin une résolution, Mourad s'écria :

— A la bonne heure! Dieu est avec nous, et ces infidèles seront anéantis. "Tarz les, a dit le Prophète, parlant où vous les trouverez, faites-les prisonniers : assiégez-les aiguettes les plus embrouillées.... Ce sont eux qui ont été les agresseurs. Dieu les châtiera par vos mains et les couvrira d'opprobre."

Après avoir ainsi enflammé le cœur de ses mamelouks, le bey se frappe le front et reprit avec colère.

— Où sont-ils ces traîtres France qui ont excité les leurs contre les croyans! Où sont-ils, ces infidèles destinés au feu flamboyant de la Géenne?.... "Que dit le Koran? "Que leurs dépouilles soient brûlées journellement, et qu'ils prissent eux mêmes! Leurs richesses et leurs entrées ne leur serviront de rien....." Abder-achmah, mon fils, monte à cheval et cours à la citadelle.

Seigneur, les flancs de mon coursier aigue sont sous l'éperon, répondit l'officier même tout.

— Je contremande les ordres donnés à Ibrahim-Bardissi. Qu'on retienne les marchands français, que rien ne m'échappe!

On entendit aussitôt un cri de femme; mais aucun des assistants ne tourna encore la tête vers la loge grillée d'où ce cri était parti.

Les oreilles de Mourad furent, en outre, frappées du bruit d'un soupir et de quelques baisers, dont les sons étaient pour consoler celle qui avait poussé ce cri de douleur. Mais tout entier à son furbar, le bey ne fit aucune attention, au soupir de son épouse En-Nehis.

Il congédia d'un geste Abderahman, qui quitta la salle aussitôt.

— A cheval! reprit Mourad. Parcourons notre Misr, et que tout Misr se prépare au combat.

Quelques minutes après, Mourad et Ibrahim sortaient du palais, avec leur nombreuse et brillante escorte.

Ils étaient précédés par une double rangée de [illegible] qui, frappant la terre de leurs longs et gros bâtons, criaient en arabe :

— Voilà les seigneurs beys! musulmans, prosternez vous.

D'autres, pour éclairer la marche, portaient au bout de bâtons un réchaud plein de bois résineux allumé, ou un cercle de palmier auquel étaient suspendues une multitude de petites lampes de bouleur.

Les passants se rangeaient pour laisser la voie libre, à ceux qui étaient montés sur des [illegible] qui se [illegible] ...

Tout s'agitaient et croisaient les mains sur la poitrine.

Ils parcourent ainsi les cinquante-trois quartiers du Misr, pour annoncer la guerre [illegible], et pour s'assurer si les [illegible] de leurs balcons, appelaient bien le peuple aux armes.

Mais, rejoignons Abdérachmah, le Mamelouk envoyé à El Kalah, pour y transmettre l'ordre par lequel Mourad bey réclamait l'acte de cidonnage que la noble Géorgienne avait chargé Osman aga de signifier à la citadelle [illegible] avant le Mamelouk, la ramène du Mokattam qu'il va prendre et qui aboutit à la porte des Arabes.

Les négociantes françaises, au nombre de vingt, avec leurs familles, étaient déjà tirés de la prison où on les avait enfermées. Ils se trouvaient [illegible] dans la caserne des janissaires, derrière l'enceinte El-Atab.

Le jeune Osman Bardissi venait de leur annoncer la clémence du bey et de leur répéter les propres paroles de la théorgienne au *rideau d'or*. Le janissaire Ahmed se tenait à ses côtés avec un soldat porteur d'une torche de bois résineux qu'un effendi qui avait un registre d'écrou à la main.

Devant la porte même de la caserne, stationnaient les janissaires de garde.

Du groupe des négociantes étaient sortis trois hommes, dont l'un, s'approchant du vieux mulet [illegible] à barbe grise, l'avait salué en ces termes :

— Allah te protège.

— Louange à Dieu! répondit le janissaire. Que me veux tu? Navarrais!

— Tu te trompes, Abdul Mouss! Je suis un vrai croyant.

— Tu mais mon nom?

— L'Albanie ne te donna telle pas le jour?

— C'est le pays de mon enfance.

— Et tu la quitta en Serrie, où un jour [illegible] de Semlin, atteint d'une balle à la jambe, tu allais être massacré par l'ennemi.

— Un de nos officiers défendit Abdoul Mouss, et, le jetant sur son épaule, l'emporta de la melée. Abdoul-Mouss lui doit la vie.

— Cet officier s'appelait Omar.

— Que Dieu prolonge ses jours! Pourrais-tu me dire où il est?

— Ne le reconnais tu pas, Mouss?

L'Albanais saisit son interlocuteur par le bras et l'entraîna rapidement vers une niche dans la muraille, où était une lampe en guise de réverbère. A peine l'eut il examiné un instant, qu'il s'écria :

— Allah est grand! Tu es Omar..... Parle, commande. Abdoul-Mouss est ton esclave.

— Tu peux me rendre un grand service.

— Ma vie t'appartient.

— Dieu me garde de l'exposer!

— Parle! qu'exiges-tu de moi? Les enfants de l'Albanie sont nés pour les entreprises, les hasards de la vie et du combat. Un *pelisser* qui a sauvé un ami ne se sacrifie plus pour de lui, mais il se dévoue.....

— Je le sais.

— Mon cœur est à Hadegie, enlever une esclave!..... on a Stambouli même, parler au vizir!..... Faut il courir à Dunas le sacrement, ou en quittas pour retourner la Roque Tarpéienne? Faut il passer encore des [illegible] nuits dans Cées Tévés, le [illegible] ...ra et des gesteter là, sortant de [illegible] aux roseres, et [illegible] l'esclave [illegible] maison de marbre ou la blanche [illegible] ...ronne, portenes des lettres de [illegible] ...Circassienne, l'incomparable Adi[illegible], dont le chant [illegible] dans que le mosque de Falonette [illegible], et qui le charmait lui au retour du pèlerinage de la Mecque, pèlerinage qui me procura la joie de te revoir.....

Omar, qui, depuis quelques instants, paraissait souffrir d'une douleur poignante, ne put résister à l'émotion de son dernier soupirant. Silencieux le bras de palikari, il lui dit avec un tremblement dans la voix :

— Tais toi! Mais tout, Abdoul-Mouss! Ne parlons pas en moi des tourments qui depuis quelques années se sont calmés..... Ne me rappelle pas la porte cruelle, la disparition soudaine de la maison de marbre de celle que mes yeux ont vu secret tant pleuré..... Où n'a tu on dite? A qui l'a tu vendue? Qu'est ville, loin d'Omar, qu'elle aussi?

— Que disent alors Omar que faisons en ce clave?

— Tu viens d'entendre l'ordre des Mamelouks! Il nous rend la liberté, à moi et à ces France, contre lesquels je ne trouvais, et dont deux sont [illegible]

— Les [illegible] d'Omar sont ceux d'Abdoul-Mouss.

— Il passera bien une demi-heure avant que les formalités soient faites..... Deux [illegible] graves et pressants me font désirer de quitter au plus vite la citadelle avec ces deux [illegible]. Le premier, c'est que je ne vous [illegible] ...Il n'a vu à la lumière du soleil, le Syrien [illegible] ...Je ne pense pas. Il m'a vu arriver avec les France prisonniers, enlevés de leur harem [illegible] son regard a vu mes témoignes. Il est vrai qu'il ne me dérobas à sa vue du mieux que je pouvais, d'autant plus qu'il causait avec [illegible] Ishak, avec lequel je suis en rapport.

Cet Ishak trahirait son propre frère, pour [illegible] quelques piastres.

— Tu as pensé! Tu pourrais bien avoir raison, Mouss..... Le second motif pour lequel je voudrais, avec mon ami, quitter la citadelle sans tarder, est encore plus pressant. Mais à quoi bon te dire.....

Si c'est un secret, Abdoul Mouss ne cherche pas à le connaître.

Qu'il te suffise de savoir qu'il fait que je retrouvions dans Misr les traces d'une [illegible]

— Si elle est parfaite comme les quatre femmes pleures dont parle le prophète, elle mérite que vous la recherchiez.

— Peut-le nous faire sortir d'El Kalah?

— C'est d'Ibrahim, mais c'est possible.

— Comment ferais-tu?

— Je ne vous qu'un moyen : ce serait de vous couvrir de manteaux de janissaires.

— Peux tu nous en procurer trois tout de suite?

— Je vais essayer, dit le janissaire.

Abdoul Mouss pénétra dans le sacrum, tandis que le capitaine Omar ressuyant le Roque Tarpéien et son pieu, saisissait il Si part de [illegible] rencontre qu'il venait de faire. Il [illegible]

Nous allons pouvoir sortir de la citadelle, [illegible] promptement en Kaire et nous mettre immédiatement à la recherche de Mlle Louise.

— Ma pauvre enfant! dit il négociant. En quelles mains est-elle tombée!

— Nous saurons où est la tombée, et si Dieu m'assiste, nous la reprendrons à ces Mamelouks, répliqua Omar.

— Dieu nous y aide! mais vie! Si Charles Rivolet, le défrisant ma sœur. Le même à la [illegible] ...Il ne pasera bien une demi-heure avant que les formalités soient faites..... Deux motifs graves et pressants me font désirer de quitter au plus vite la citadelle avec ces deux [illegible] ...Le premier, c'est que je ne vous [illegible] ...Il n'a vu à la lumière du soleil, le Syrien [illegible] ...Je ne pense pas. Il m'a vu arriver avec les France prisonniers, enlevés de leur harem [illegible] son regard a vu mes témoignes. Il est vrai qu'il ne me dérobas à sa vue du mieux que je pouvais, d'autant plus qu'il causait avec [illegible] Ishak, avec lequel je suis en rapport.

Cet Ishak trahirait son propre frère, pour [illegible] quelques piastres.

— Tu as pensé! Tu pourrais bien avoir raison, Mouss..... Le second motif pour lequel je voudrais, avec mon ami, quitter la citadelle sans tarder, est encore plus pressant. Mais à quoi bon te dire.....

Si c'est un secret, Abdoul Mouss ne cherche pas à le connaître.

Qu'il te suffise de savoir qu'il fait que nous retrouvions dans Misr les traces d'une [illegible]

— Si elle est parfaite comme les quatre femmes pleures dont parle le prophète, elle mérite que vous la recherchiez.

— Peut-le nous faire sortir d'El Kalah?

— C'est d'Ibrahim, mais c'est possible.

— Comment ferais-tu?

— Je ne vous qu'un moyen : ce serait de vous couvrir de manteaux de janissaires.

— Peux tu nous en procurer trois tout de suite?

— Je vais essayer, dit le janissaire.

Abdoul Mouss pénétra dans le sacrum, tandis que le capitaine Omar ressuyant le Roque Tarpéien et son pieu, saisissait il Si part de [illegible] rencontre qu'il venait de faire. Il [illegible]

Nous allons pouvoir sortir de la citadelle, [illegible] promptement en Kaire et nous mettre immédiatement à la recherche de Mlle Louise.

— Ma pauvre enfant! dit il négociant. En quelles mains est-elle tombée!

— Nous saurons où est la tombée, et si Dieu m'assiste, nous la reprendrons à ces Mamelouks, répliqua Omar.

— Dieu nous y aide! mais vie! Si Charles Rivolet, le défrisant ma sœur. Le même à la [illegible] ...Il ne pasera bien une demi-heure avant que les formalités soient faites..... Deux motifs graves et pressants me font désirer de quitter au plus vite la citadelle avec ces deux [illegible] ...Le premier, c'est que je ne vous [illegible] ...Il n'a vu à la lumière du soleil, le Syrien [illegible] ...Je ne pense pas. Il m'a vu arriver avec les France prisonniers, enlevés de leur harem [illegible] son regard a vu mes témoignes. Il est vrai qu'il ne me dérobas à sa vue du mieux que je pouvais, d'autant plus qu'il causait avec [illegible] Ishak, avec lequel je suis en rapport.

Cet Ishak trahirait son propre frère, pour [illegible] quelques piastres.

— Tu as pensé! Tu pourrais bien avoir raison, Mouss..... Le second motif pour lequel je voudrais, avec mon ami, quitter la citadelle sans tarder, est encore plus pressant. Mais à quoi bon te dire.....

Si c'est un secret, Abdoul Mouss ne cherche pas à le connaître.

Qu'il te suffise de savoir qu'il fait que nous retrouvions dans Misr les traces d'une [illegible]

— Si elle est parfaite comme les quatre femmes pleures dont parle le prophète, elle mérite que vous la recherchiez.

— Peut-le nous faire sortir d'El Kalah?

— C'est d'Ibrahim, mais c'est possible.

— Comment ferais-tu?

— Je ne vous qu'un moyen : ce serait de vous couvrir de manteaux de janissaires.

— Peux tu nous en procurer trois tout de suite?

— Je vais essayer, dit le janissaire.

Abdoul Mouss pénétra dans le sacrum, tandis que le capitaine Omar ressuyant le Roque Tarpéien et son pieu, saisissait il Si part de [illegible] rencontre qu'il venait de faire. Il [illegible]

Nous allons pouvoir sortir de la citadelle, [illegible] promptement en Kaire et nous mettre immédiatement à la recherche de Mlle Louise.

— Ma pauvre enfant! dit il négociant. En quelles mains est-elle tombée!

— Nous saurons où est la tombée, et si Dieu m'assiste, nous la reprendrons à ces Mamelouks, répliqua Omar.

— Dieu nous y aide! mais vie! Si Charles Rivolet, le défrisant ma sœur. Le même à la [illegible]

— Il a raison, le capitaine Omar, dit le père. Ne t'expose pas Charles.

— Je suis officier des guides et soldat de la République.

— Vous vous devez à elle et à vos parents. Conservez votre brillant courage pour les combats qui vous [illegible] ...

[